

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL ACADÉMIQUE D'AVIGNON UNIVERSITÉ
N°CAC-2023-001**

SÉANCE DU 05 JANVIER 2023

**POINT 3
AVIS SUR LA RÉPONSE D'AVIGNON UNIVERSITÉ À L'APPEL À PROJETS
« EXCELLENCES - VAGUE 3 » DU PIA4**

Le Conseil académique (CAC), en sa séance du 05 janvier 2023, sous la présidence de Monsieur Philippe Ellerkamp, Président d'Avignon Université,

Vu le code de l'éducation et notamment son article L. 712-6-1-III,
Vu les statuts d'Avignon Université modifiés et approuvés le 21 mai 2019,
Vu la délibération du Conseil d'Administration n°CA-2022-002 en sa séance du 28 janvier 2022 relative au projet d'Avignon Université dans le cadre de l'appel à projets ExcellencES du PIA4,
Vu l'avis favorable du Comité Social d'Administration en sa séance du 05 janvier 2023,

Après en avoir délibéré,

Émet un avis favorable sur la réponse d'Avignon Université à l'appel à projets « ExcellencES - vague 3 » du PIA4, telle qu'annexée à la présente délibération.

Avis du Conseil académique : favorable à l'unanimité

**Membres composant le conseil : 65
Membres présents (24) ou suppléés (18) : 42
Membres absents et non suppléés : 23**

Service des affaires générales
et institutionnelles

Affaire suivie par
Philippe ELLERKAMP

Téléphone
+33 (0)4 90 16 28 09

Courriel
sagi@univ-avignon.fr

AVIGNON UNIVERSITE
Campus Hannah Arendt
74 rue Louis Pasteur
84 029 Avignon cedex 1
Tél. +33 (0)4 90 16 28 09
sagi@univ-avignon.fr
univ-avignon.fr

Avignon, le 06 janvier 2023

Le Président d'Avignon Université

Philippe ELLERKAMP

